

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE –THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2017
Salle Schuman – Hôtel de Communauté à Yutz

La séance est ouverte à 18h25.

Après avoir entendu quelques communications,

Le Bureau Communautaire :

- **ADOPTE** le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 7 septembre 2017
- **VALIDE** l'inscription, à l'annexe 2 de la convention-cadre avec l'EPFL, du périmètre à enjeux communal dénommé « Thionville – Centre-Ville » à Thionville
- S'agissant du sport, **DECIDE** d'attribuer une subvention :
 - o pour la saison hivernale 2017 à hauteur de :
 - 5 000 € pour le Tennis Club de Thionville
 - 5 000 € pour l'Association Thionvilloise de Gymnastique Rythmique et Sportive (ATGRS)
 - o pour l'organisation du Gala International de Boxe Thaïlandaise :
 - 1 000 € pour le « Siam Boxing Terville »
- **AUTORISE** le versement de l'indemnité de logement de M. le Rabbin pour un montant de 3 900 € pour l'année 2018
- **APPROUVE** la convention de partenariat à conclure avec l'Association Le Relais FOMAL pour la mise en œuvre d'un plan d'actions pour lutter contre les dépôts sauvages
- **APPROUVE** la signature du contrat de partenariat financier relatif à la Maison du Luxembourg avec la Société NEOFISC

La séance est levée à 20h05.